

Le Livre au Vert

Littérature et Photographie

12 Novembre 2023

Courcelles-Chaussy

INSCRIPTION AU PRIX DU LIVRE « LE LIVRE AU VERT »

Le second concours littéraire organisé par le Syndicat des Initiatives de Courcelles-Chaussy récompensera trois ouvrages de n'importe quelle catégorie et décernera également un prix de l'originalité et un prix coup de cœur. Les lauréats seront sélectionnés par notre jury de lecteurs triés sur le volet. La remise des prix aura lieu le dimanche 12 novembre 2023 à 18h00.

Ce formulaire doit être signé ainsi que son règlement par le participant et retourné avant le 15 mai 2023 accompagné du synopsis du livre proposé ainsi que deux exemplaires de celui-ci à l'adresse du Syndicat des Initiatives, 3 place du Docteur Kieffer 57530 Courcelles-Chaussy.

Titre de l'ouvrage :

Auteur :

Editeur :

Adresse :

Téléphone :

Courriel :

Je soussigné(e)..... déclare vouloir participer au concours « Le Livre au vert, en pages et en images ».

SYNDICAT des INITIATIVES



COURCELLES-CHAUSSY

.....
Signature

Règlement du Concours

« Le Livre au vert, Littérature et Photographie »

Article 1 :

La participation à ce concours est gratuite. La fourniture des ouvrages et les frais d'envoi sont à la charge du participant. Cet événement est organisé par le Syndicat des Initiatives de Courcelles-Chaussy de ce salon littéraire.

La participation au concours ne peut être validée que par l'inscription à ce salon, si le candidat se dédiait, sa participation au concours serait invalidée.

Article 2 :

Après lecture des ouvrages, une pré-sélection sera effectuée par notre jury. Dix ouvrages seront sélectionnés et les auteurs prévenus de leur pré-sélection sur la page facebook du Syndicat des Initiatives <https://www.facebook.com/SyndicatdesInitiativesCC/>.

Article 3 :

Les ouvrages confiés au Syndicat des Initiatives seront donnés à la Bibliothèque de Courcelles-Chaussy après le concours.

Article 4 :

La remise des prix sera effectuée le dimanche 12 novembre 2023 à 18 h 00 lors du salon.

Article 5 :

En acceptant ce règlement, le participant donne son accord implicite à la publication de toute information nécessaire à la publicité sur ce concours et ce salon.

Fait à Le

Le signataire accepte le règlement et écrit en toutes lettres « lu et approuvé »

.....
Signature

SYNDICAT des INITIATIVES



COURCELLES-CHAUSSY